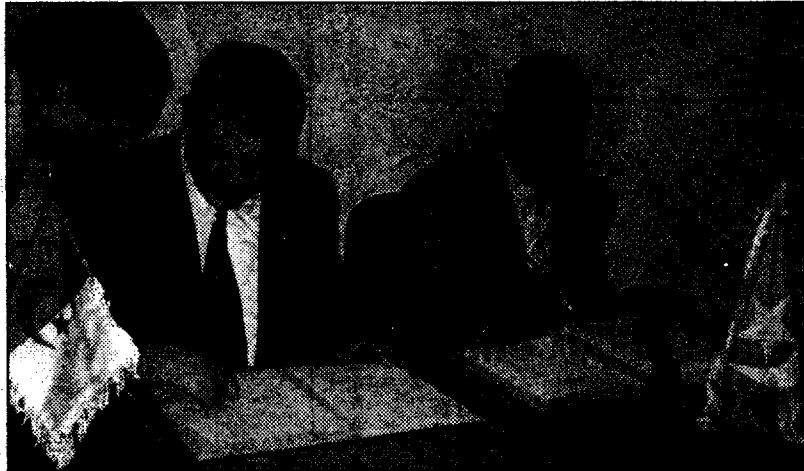


PARTENARIAT MAURITANO-ALGÉRIEN DANS LE DOMAINE DES PÊCHES

Signature d'accords relatifs à la pêche maritime

Les rencontres mauritano-algériennes dans le domaine des pêches ont pris fin mercredi à Nouakchott par la signature de plusieurs accords de partenariat. La cérémonie de clôture des travaux de ces rencontres a été supervisée par le Dr Bâ Mamadou dit M'Baré et le Dr Ismaël Meimoun, respectivement ministre mauritanien des Pêches et de l'Economie Maritime et ministre algérien des Pêches et des Ressources



Halieutiques.

A l'issue de ces travaux, un protocole d'accord dans le domaine de la pêche a été signé par les deux ministres. Il vise à renforcer le partenariat mauritano-algérien dans le domaine de la pêche. Le protocole met un accent particulier sur le développement des activités de pêche, la formation maritime et la restructuration de la Société mauritano-algérienne de pêche.

LIRE PAGE 3

Partenariat mauritano-algérien dans le domaine des pêches

Signature d'accords relatifs à la pêche maritime

Le ministre des Pêches et de l'Economie Maritime le Dr Bâ Mamadou dit M'Baré a supervisé conjointement mercredi soir avec le Dr Ismaël Meimoun, ministre algérien des Pêches et des Ressources Halieutiques, la clôture des travaux de leurs rencontres de partenariat. C'est à l'issue de la visite effectuée dans notre pays par le ministre algérien du 29 mai au 1er juin 2005. Cette visite a été couronnée par la signature d'un protocole d'accord dans le domaine de la pêche.

A l'issue de la visite, les deux parties ont procédé à la signature de plusieurs accords relatifs aux divers domaines de la pêche maritime. C'est ainsi que les deux parties ont convenu de la création d'une commission paritaire de suivi et d'évaluation dans le domaine de la formation et de la recherche.

Par ailleurs, la partie algérienne s'est engagée à octroyer 14 bourses au profit d'étudiants mauritaniens au titre de l'année scolaire 2005/2006. Les bénéficiaires de ces bourses seront accueillis dans les établissements de formation en Algérie. En outre, les deux parties ont convenu de réactiver le sous comité scientifique commun cité dans le protocole de coopération.

Il a été aussi décidé le jumelage de l'Ecole Nationale de Pêche Maritime et de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêche à des établissements analogues en Algérie.

En ce qui concerne le partenariat mauritano-algérien en matière de pêche et en exécution des recommandations de la 14ème session de la grande commission mauritano-

algérienne de coopération, les deux parties sont tombées d'accord pour poursuivre la coordination et l'examen de tous les moyens pouvant contribuer à promouvoir ce partenariat.

S'exprimant à cette occasion, le Dr Bâ Mamadou dit M'Baré a affirmé que le partenariat mauritano-algérien dans le domaine de la pêche vise le développement des activités de pêche, particulièrement la coopération en matière de formation maritime, et la restructuration de la Société mauritano-algérienne de pêches.

Pour sa part, le Dr Ismaël Meimoun a exprimé sa joie de signer le procès-verbal de la réunion qui représente un événement important dans l'histoire de la coopération mauritano-algérienne de pêche. Il a rappelé qu'il s'agit d'une concrétisation des recommandations de la grande commission mixte de coopération mauritano-algérienne.

La réunion s'est déroulée, du côté mauritanien, en présence de MM. Mohamed Abderrahmane Ould

Abeid, secrétaire général du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, Sidina Ould Cheikhna, conseiller technique du ministre et de l'inspecteur général du secrétariat d'Etat chargé de l'UMA ainsi que d'autres personnalités.

Du côté algérien; on notait la présence de MM. Boucha Salah, directeur de l'UMA au ministère algérien des Affaires Etrangères, Alam Kamel, directeur des études au ministère de la Pêche Maritime et des Ressources Halieutiques, Hadaoui Farid, directeur de la formation, de la recherche et de l'orientation au ministère de la Pêche et Abdel Hafidh Harak conseiller à l'ambassade d'Algérie à Nouakchott.

Il est à noter que le ministre algérien des pêches et des ressources halieutiques. Le Dr Ismaël Meimoun et la délégation qui l'accompagnait ont quitté Nouakchott jeudi matin et ont été salués à leur départ par le ministre des Pêches et de l'Economie Maritime, le Dr Bâ Mamadou dit M'Baré.

